

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET/ 2013/ **022** /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE PREFETS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu La loi L/2001/28/AN du 31 Décembre 2001, Portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu Le Décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 Décembre 2010, Portant Nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu Les Décrets D/2010/009/PRG/SGG/2011 du 27 Décembre 2010/D/2010/016/PRG/SGG du 30 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 Janvier 2011, Portant Nomination des membres du Gouvernement ;

Vu Le Décret D/N 0114/PRG/SGG/2011 du 12 Avril 2011, portant nomination des Hauts Cadres du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. ;

DECRETE

Article 1^{er}: Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de Préfets et reçoivent les affectations ci-dessous :

Beyla : Beyla : Monsieur Damou KANTE, Ingénieur Agronome, en remplacement de Monsieur Amadou KOUROUMA, mis à la disposition du Gouvernorat de N'Zérékoré.

Koubia : Monsieur Mamadou Lamarana DIALLO, précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Koubia.

Lélouma : Monsieur Sambaherri CAMARA, précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Lélouma.

Kouroussa : Monsieur Dramane CONDE, précédemment Préfet de Kindia, en remplacement de Monsieur Douty OULARE, mis à la disposition du Ministère d'Etat à la Présidence.

Guéckédou : Monsieur Mamadi 5 KEÏTA, précédemment Préfet de Mandiana.

Mandiana : Colonel Boukary KEÏTA, précédemment Préfet de Guéckédou

Kindia: Monsieur Mohamed Deen CAMARA, précédemment Directeur de Cabinet par intérim au Gouvernorat de Boké.

Gaoual: Monsieur Mamadou BARRY dit Georges, précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Mamou, en remplacement de Monsieur Safioulaye BAH, mis à la disposition du Gouvernorat de Labé.

Article 2: Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

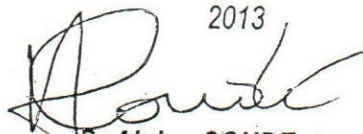
Ampliations :

Primature.....1
SGG1
MRAFP.....1
MEF1
MATD.....5
Gouvernorats6
Préfectures.....8
Intéressés.....8
Archives2/33

18 JAN. 2013

Conakry, le

2013


Pr Alpha CONDE